

*A mon cher camarade M. Salmon Reinach,
affectueux hommage de son bien dévoué*

NOTES CRITIQUES

l. r. s.

SUR

L'HISTOIRE D'ALEXANDRE

PAR

GEORGES RADET

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

MEMBRE DE L'INSTITUT

DEUXIÈME SÉRIE

Bordeaux :

FERET & FILS, ÉDITEURS, 9, RUE DE GRASSI

Grenoble : A. GRATIER & C^e 23, GRANDE-RUE

Lyon : DESVIGNE, 36-42, PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU

Marseille : PAUL RUAT, 54, RUE PARADIS | Montpellier : C. COULET, 5, GRAND'RUE

Toulouse : ÉDOUARD PRIVAT, 14, RUE DES ARTS

Lausanne : F. ROUGE & C^e, 4, RUE HALDIMAND

Paris :

E. DE BOCCARD, 1, RUE DE MÉDICIS, VI^e

C. KLINCKSIECK, 11, RUE DE LILLE, VII^e

1927

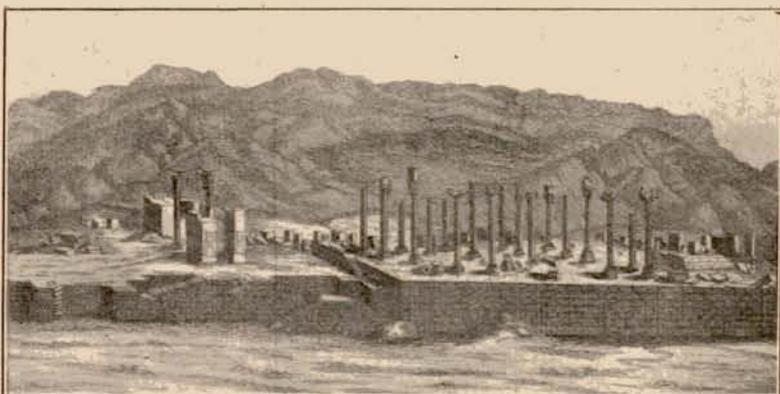
Bibliothèque Maison de l'Orient



150992

NOTES SUR L'HISTOIRE D'ALEXANDRE

DEUXIEME SERIE



PERSÉPOLIS EN 1674 (d'après le chevalier Chardin¹).

VII

LA PRISE DE PERSÉPOLIS

I. LES TÉMOIGNAGES

Autant la campagne des Macédoniens en Susiane avait été facile et brillante, autant l'expédition de Perse, qui lui succéda (hiver de 331 à 330), fut dure, périlleuse et mouvementée. Nous sommes assez bien renseignés sur elle. On y distingue cinq épisodes principaux : la lutte contre les Uxiens de la montagne, le forçement de la grande barrière iranienne aux Défilés persiques, la rencontre des mutilés grecs, la prise de Persépolis et celle de Pasargades.

De ces cinq épisodes, Arrien, dont les préférences sont toujours d'ordre militaire ou administratif, n'expose avec ampleur que le premier et le second. Il ne dit rien du troisième et se montre extrêmement bref sur les deux autres.

Plutarque, lui non plus, ne fait aucune mention de l'affaire des mutilés. Il résume en quelques phrases la marche à travers

1. *Voyages en Perse*, éd. de 1723, t. IX, p. 51.

les chaînes qui défendent l'accès des hauts plateaux. Il laisse de côté Pasargades et réserve le meilleur de son développement pour le séjour d'Alexandre à Persépolis.

Strabon, au contraire, ne nous apporte sur Persépolis que des indications succinctes. En revanche, sa précise et substantielle notice relative à Pasargades est du plus vif intérêt.

Chez Justin, le récit de la campagne tient en neuf lignes, dont les deux tiers se réfèrent au pathétique épisode des mutilés. Le reste se réduit à un pauvre et misérable sommaire.

Diodore et Quinte-Curce sont les seuls à nous fournir une relation d'ensemble, nourrie et sans lacunes. Bien que leur point de vue et leur genre diffèrent du tout au tout, ils ne s'en accordent pas moins d'une façon remarquable. Par le fait même qu'il n'est qu'un simple compilateur, neutre et sans originalité personnelle, bornant son ambition à colliger des matériaux, Diodore se trouve remplir l'office d'un historien impartial dont l'honnêteté mérite créance. Quinte-Curce procède d'autre sorte. Sa narration est psychologique. Il s'évertue à peindre les hommes, à définir leurs caractères, à dégager le contraste des natures et les nuances des sentiments¹. Mais ses préoccupations de moraliste ne lui ôtent nullement le souci de la vérité. Il respecte le cadre historique où il se meut. On prétend que sa version de l'incendie de Persépolis renferme des contradictions². Elles ne sont qu'apparentes et j'essaierai de montrer qu'ici encore son ouvrage repose sur une trame solide.

C'est à Clitarque, nous le savons par Athénée³, que remonte l'assertion d'après laquelle Alexandre, en livrant aux flammes la demeure royale des Achéménides, aurait cédé aux instigations de la courtisane Thaïs. Invention romanesque, déclare-t-on, et la défaveur qui enveloppe cette scène pèse également sur les autres. Le « Ségur » du conquérant macédonien, écrit Droysen, « ne tarit pas en anecdotes. Ces Grecs qui, vieilliss, mutilés, marqués au fer rouge, viennent à la rencontre du roi,

1. Cf. Dosson, *Etude sur Quinte-Curce*, p. 250 sqq.

2. J. Kaerst, *Gesch. des Hellenismus*, 2^e éd., t. I, p. 463-464, en note.

3. *Deipnosoph.*, XIII, 37 (576 E).

L'ordre de mettre les habitants à mort, cette Athénienne qui, surexcitée par la danse, prend un brandon sur l'autel et le lance dans le palais, entraînant à sa suite Alexandre et ses amis enivrés par les fumées du vin et la joie du triomphe, ce sont là autant de contes qui, puisés à la même source, ont été répétés par toute une suite d'écrivains postérieurs, si souvent et avec une telle assurance qu'ils ont fini par prendre avec le temps un caractère de certitude historique¹. »

Au service de Clio, l'hypercritique ne vaut pas mieux que la crédulité. Examinons un des cas en litige, celui des Grecs frappés de châtiments corporels. Il s'agit là de délinquants ayant croupi dans les geôles perses, à qui l'on avait infligé toutes sortes de supplices, amputation des pieds ou des mains, du nez ou des oreilles, et qui portaient sur le corps, imprimés au feu, des stigmates en caractères barbares.

Nombreux étaient les Hellènes qui entraient au service du Grand-Roi, pour toutes sortes de fonctions, élevées ou subalternes, et notamment en qualité de mercenaires. Mais, parmi tant d'aventuriers qui formaient comme la Légion étrangère des Achéménides, il y avait nécessairement des indésirables, toute une lie mauvaise contre laquelle les satrapes étaient bien obligés de sévir. De tels gens devenaient des habitués de pénitencier, des espèces de hors la loi, ἀνάστατοι, ainsi que les qualifie Diodore², des « rebuts d'ergastule », suivant l'expression de Quinte-Curce³. Somme toute, c'était quelque chose d'analogue à nos disciplinaires, à nos joyeux, l'équivalent de nos « Bat' d'Af ».

Quand on voit un prince débonnaire comme l'était Godoman, envoyer à la mort son hôte le général athénien Charidème pour le punir d'avoir blessé, par une franchise intempestive, l'orgueil dynastique et la fierté nationale⁴, on devine avec

1. *Hist. de l'hellénisme*, t. I, p. 361, n. 1. J'abrège le « Bombast » droysénien; mais il subsiste encore de la confusion. Ainsi, « l'ordre de mettre les habitants à mort » ne s'applique pas à Persépolis, mais vise les prisonniers faits aux Défilés persiques (Plutarque, *Alex.*, XXXVII, 2).

2. « ἄπο τῶν πρότερον βασιλείων ἀνάστατοι γεγενῆσσι » (XVII, 69, 3). Maurice Barrès aurait traduit par « déracinés ».

3. « ergastuli detrimenta » (V, 5, 13).

4. Diodore, XVII, 30; Quinte-Curce, III, 2.

quelle rigueur le despote impitoyable et cruel que fut Ochus dut peupler les cachots de son empire.

Persépolis avait donc son bagne de forçats grecs¹. A l'approche des Macédoniens victorieux, les surveillants de cette géhenne prirent une mesure toute naturelle : ils licencièrent leur tour des miracles. Les motifs de cette décision nous sont clairement indiqués : « Maintenant qu'à leur tour », dit Quinte-Curce, « les Perses se voyaient passés sous une domination étrangère, ils avaient laissé ces misérables s'en aller au-devant du roi² ». Il n'y a vraiment dans tout cela rien d'extraordinaire³. La manie de la négation destructive rend aveugles nos pyrrhoniens modernes. Ils traitent à tort de fable une très authentique histoire de « biribi »⁴.

Je n'estime pas mieux fondée l'obstination que l'on met à vouloir éliminer du grand drame de Persépolis tout élément anormal. Alexandre n'est pas une âme que l'on puisse enfermer et confiner dans les bornes de la commune raison⁵. Je ne sais pas s'il a existé un souverain d'une nature aussi profonde et d'un caractère aussi complexe. Il appartient à une race ardente, portée plus qu'aucune autre à l'exaltation religieuse. La sensibilité, chez lui, enfièvre perpétuellement l'intelligence. C'est un génie dionysiaque, recouvrant de terribles feux où

1. Istakhr, qui lui succéda, conservait encore une prison d'État au xvi^e siècle (Prašek, *Gesch. der Meder und Perser*, t. II, p. 60).

2. « cum se quoque alienae ditionis esse cernerent, volentes regi occurrere non prohibuerant » (V, 5, 6).

3. Quand l'Allemagne, en 1918, à la fin de la Grande Guerre, se sentit vaincue, n'a-t-elle pas relâché de même ses prisonniers? Les éclopés qui se dirigèrent alors vers le Rhin font en quelque sorte pendant à ceux qu'Alexandre secourut sur l'Araxe.

4. « Je ne vois pas de raison pour douter de la déposition des trois auteurs qui certifient le fait », dit Grote avec son bon sens habituel (*Hist. de la Grèce*, t. XVIII, p. 205, n. 2), et il éclaire l'épisode par de judicieux rapprochements.

5. Pour Helmut Berve (*Philologische Wochenschrift* du 1^{er} janvier 1927, col. 20-21), tradition clitarquienne, « historiquement suspecte, mais poétiquement profonde », joue le rôle d'une sorte de nuée empêchant d'arriver à une scrutation rationnelle. Faut-il donc nécessairement réduire à la stricte mesure du rationnel « les actions merveilleuses du roi »? Une si étroite contrainte ne se justifie pas plus en ce qui touche celui-ci qu'elle ne serait de mise à propos de Mahomet. L'auteur du savant livre « *Das Alexanderreich* » s'est acquis des titres considérables à parler en pleine connaissance de cause du héros macédonien. Mais sa prédilection pour Arrien l'abuse. Après le mémoire où Maspero a montré combien, dans l'épisode du pèlerinage à l'oasis d'Ammon, les autres sources grecques, confrontées avec le rituel égyptien, frappaient par leur caractère véridique, il devient impossible de ne pas tenir compte des résultats acquis.

s'alimentent, par intervalles, des éruptions volcaniques. C'est un tempérament de héros, la résurrection vivante des surhumaines figures de l'Épopée. Cette hérédité commande ses actes et sa vie. Il peut bien, avec sa merveilleuse ouverture d'esprit, sortir du cercle des idées grecques pour s'assimiler les conceptions orientales. Il n'abandonne aucune des acquisitions successives de sa prodigieuse curiosité. Les plus dissemblables essences se combinent dans ce creuset dévorant.

Voilà ce qu'il faut avoir présent à la pensée quand on se trouve en face d'une scène étrange comme l'incendie du palais des Achéménides. En nous attachant à démêler la diversité des mobiles auxquels obéissait le roi, nous serons moins enclins à suspecter les traditions que nous ont conservées Diodore, Quinte-Curce et Plutarque.

II. PRÉCISIONS TOPOGRAPHIQUES¹

L'immense agglomération à laquelle les historiens d'Alexandre donnent le nom de Persépolis s'appelait, sans doute Pârça en langue iranienne². Elle nous est connue à la fois par les

1. On trouvera dans Sainte-Croix (*Examen critique des anciens historiens d'Alexandre le Grand*, 2^e éd., Paris, 1810, p. 311-314, 677-678, 837-838) un état de la science à cette date. Plus tard, Carl Ritter (*Die Erdkunde*, Bd. VI, Abth. I, *Iranische Welt*, Berlin, 1838) a donné (p. 757-771 et 858-952) une analyse très complète des explorations modernes, des textes classiques et des restes monumentaux. Deux noms sont à retenir parmi les voyageurs qu'il cite : celui du chevalier Chardin, qui visita Persépolis à trois reprises, 1670, 1673, 1674 (pour son ouvrage, consulter la réédition Langlès, Paris, 1811, où l'on trouvera, t. VIII, p. 244, une riche bibliographie); celui de Cartens Niebuhr, qui, un siècle plus tard (1765), dessina lui aussi les mêmes ruines. Les recherches ultérieures de Ker Porter et de Charles Texier, surtout, les admirables travaux de Flandin et Coste (1840-1841), enfin, les remarques de Stolze et les quatre premiers volumes (1884-1885) de *l'Art antique de la Perse*, par Marcel Dieulafoy, ont fourni à Georges Perrot (*Histoire de l'Art*, t. V, 1890, p. 403-897) la substance de son exposé. Depuis, ont paru : la monographie d'Ernst Herzfeld, *Pasargadae* (dans *Klio*, t. VIII, 1908, p. 1-68), où il est également question de Persépolis, et *l'Art de la Perse ancienne*, par Friedrich Sarre, Paris, 1921 (avec planches). Mentionnons encore le *Manuel d'assyriologie* de Charles Fossey, t. I^{er}, 1904, dont une partie concerne la Perse, et, en dernier lieu : Clément Huart, *La Perse antique et la civilisation iranienne* (collection Henri Berr), Paris, 1925. Il y aurait à citer aussi Pierre Loti, *Vers Ispahan*, p. 125-137, et Maurice Pernot, *Les ruines de Persépolis*, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 février 1927, p. 857-862.

2. Chez Trogue-Pompée (Justin, I, 6, 3), le terme de Persépolis est déjà, pour le temps de Cyrus, appliqué à la ville; mais c'est assurément un anachronisme. Nous reviendrons plus loin sur la question (p. 118). Il en était de Pârça comme de Sparda : le mot désignait à la fois la satrapie et sa capitale, Pârça, en tant que localité, figure, au milieu d'une énumération des grandes cités de l'Empire, sous la transcription Ηέρσαρις, dans le fr. 16 de Bérose (cf. Radet, *Cybèle*, p. 49, n. 5), entre Ecbatane et Bactres. Si l'on n'a pas la forme Ηέρσαρις, cela tient à ce que le vocable est

textes et par les ruines. Mais, comme cela se produit souvent, la tradition littéraire ne se concilie pas sans peine avec l'information archéologique. Tâchons de retrouver les traits distinctifs de la vieille capitale.

Pour simplifier la recherche, nous ne comprendrons pas

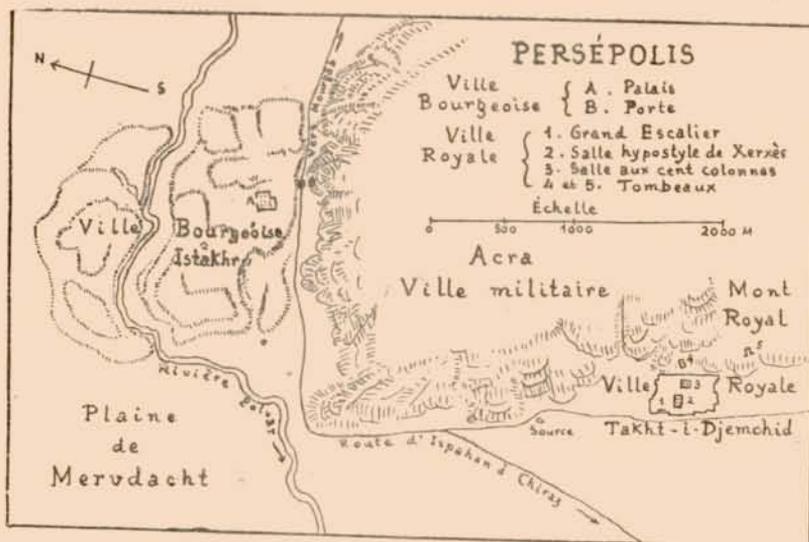


FIG. 2. — CARTE TOPOGRAPHIQUE DE PARSA¹.

dans notre étude le Mont-Royal, où des sépultures princières étaient creusées dans les flancs du roc². Comme il ne semble pas que les péripéties guerrières dont Persépolis fut le théâtre

passé en Grèce par l'intermédiaire du dialecte ionien et à ce que « Pa devenu η s'est changé en ε devant ρσ » (A. Meillet, *Grammaire du vieux perse*, p. 44). Quand Arrien nous dit qu'Alexandre, après sa victoire sur Ariobarzane, se dirigea en toute hâte ε: Ηερα: (III, 18, 10), il est bien évident que l'expression ne peut s'entendre du peuple des Perses, attendu que le roi est d'ores et déjà en plein cœur de leur pays, mais désigne nécessairement le chef-lieu de la province. Elle a donc la même valeur topique que chez Bérose. Déjà, Grotefend en jugeait de la sorte (dans Heeren, *De la politique et du commerce des peuples de l'Antiquité*, trad. Suckau, t. II, 1830, p. 418). Pour Oppert (*Journ. asiatique*, t. XIX, 1872, p. 552), Persépolis était nommée par les Grecs ε: Ηερα:, appellation qui implique la « forme originale Parsa, au féminin, comme ε: Παρσ: provient de Baga ». Sur l'équivalence Parsa-Persépolis, voir Præsek, *Gesch. der Meder und Perser*, t. II, p. 60. Comme il l'observe (*ibid.*, n. 2), dans le passage où Ctésias nous montre le cadavre de Cambyse ramené ε: Ηερα: (*Perziques*, fr. 29, § 13, éd. Didot = fr. 30, § 44, éd. Gilmore), il s'agit là, non du peuple, mais de sa capitale éponyme.

1. D'après Flandin et Coste, *Perse ancienne*, planche LXIV, reproduite dans Perrot, *Histoire de l'Art*, t. V, p. 613, fig. 383.

2. Qu'il suffise de renvoyer à Diodore, XVII, 71, 7. Cf. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 617-618.

aient englobé l'escarpement où les caveaux funéraires des souverains étageaient les registres historiés de leurs façades monumentales, nous laisserons ces tombes à un isolement que l'envahisseur paraît avoir respecté.

En dehors de la nécropole rupestre, trois quartiers, d'une physionomie très différente, constituaient la grande résidence monarchique : la ville militaire, la ville royale, la ville bourgeoise. De ces trois centres, le seul dont l'emplacement n'offre aucune prise à l'incertitude est le second, parce que les vestiges imposants de ses palais couvrent encore la magnifique esplanade qui leur sert de piédestal. Le nom que les Persans modernes appliquent d'ordinaire à cette terrasse gigantesque soutenue par une enceinte de blocs cyclopéens est « Trône de Djemchid » (Takht-i-Djemchid)¹.

Une autre aire parsemée de débris, avec des soubassements d'édifices alleurant entre des buttes de décombres, s'étale non loin de là, en amont du fleuve, dans le couloir, dominé par un hémicycle d'éminences abruptes, qui barre la descente de la cluse du Polvar à la plaine de Mervdacht. C'est l'arrêt obligé pour quiconque se rend à Pasargades ou en vient². Ce champ de ruines marque le site d'Istakhr, qui fut une cité prospère jusqu'à la conquête arabe.

La ville sassanide a-t-elle continué la ville achéménide dans l'endroit même où se trouvait celle-ci à l'arrivée des Macédoniens? On n'en saurait guère douter. Les avantages d'une position heureuse, à un nœud de routes qui fait confluer sur ce point le trafic d'un district fertile³, interdisent de chercher ailleurs la métropole de la contrée. Nous sommes donc fondés à croire que la partie de la capitale achéménide où se groupaient les habitations des familles nobles et

1. Ou encore « Tchil-Minar » (les quarante colonnes).

2. En dépit des objections faites par Lassen, Oppert et Dieulafoy, l'assimilation de Pasargades à Mourgâb, adoptée par Perrot (*Hist. de l'Art*, t. V, p. 443), reste l'hypothèse la plus vraisemblable, comme l'a encore démontré l'étude topographique, historique et archéologique de Herzfeld (*Alto*, t. VIII, 1908, p. 1-68).

3. Dans la Table de Pentinger (segment XI, B, éd. Desjardins), au-dessous du nom de Persépolis sont inscrits les mots « commercium Persarum », traduisant τὸ ἐμποριον Περσῶν et montrant dans Istakhr un lieu naturel d'échanges (W. Tomaschek, *Zur historischen Topographie von Persien*, dans les *Sitzungsab. phil.-hist. Cl. der Akad. Wiss. Wien*, t. CII, 1883, p. 175).

du peuple, des artisans et des marchands, est représentée par Istakhr¹.

Quant à la ville militaire, voici comment Diodore la décrit :

« La citadelle était considérable. Un triple mur l'entourait. Le premier, garni de créneaux, reposait sur des substructions établies à grands frais. Il avait seize coudées de haut. Le second, du même type que celui dont on vient de parler, avait le double de hauteur. Enfin, le troisième, dessinant un carré, s'élevait à soixante coudées; bâti en pierre dure, il semblait fait pour subsister éternellement. Sur chacun de ses quatre côtés, on voyait des portes de bronze, et, devant elles, des grilles de même métal, hautes de vingt coudées. Portes et grilles avaient pour destination, celles-ci, d'étonner le regard, celles-là, de garantir la sécurité. Dans l'intérieur de la forteresse, outre des logements bien pourvus à l'usage des rois et des gens de guerre, il y avait des locaux aménagés en excellent ordre pour la garde des trésors »².

Où situer cette robuste citadelle? « A quatre plèthres de celle-ci, du côté du levant », continue notre historien, « se trouve le Mont-Royal, où sont les tombes des rois taillées dans le rocher³. » D'après ce point de repère en apparence très précis, ce serait l'esplanade même de la ville royale qui représenterait la ville militaire. Mais Georges Perrot a démontré, avec une évidence péremptoire, que la citadelle ne pouvait être identifiée à la terrasse des palais. Entre l'« acra » de Diodore et l'esplanade de Takht-i-Djemchid, « pas un trait ne concorde; on ne trouve à noter que des différences⁴ ». Ce grand château-fort à triple enceinte ne serait-il donc qu'une des broderies familières à Clitarque? Clitarque, lisons-nous dans *l'Histoire de l'Art*, « avait le goût de l'exagération. Ayant à peindre Persépolis, il n'aura pas voulu que la description qu'il en présentait parût au-dessous de celle qu'Hérodote avait faite des sept

1. De l'extrémité sud d'Istakhr à l'extrémité nord de Takht-i-Djemchid, il y a de trois à quatre kilomètres. Ce n'est pas une distance excessive. Beaucoup plus considérables étaient les intervalles qui séparaient les différents quartiers de Babylone.

2. XVII, 71, 4 sqq.

3. « Ἐν δὲ τῷ πρὸς ἀνατολὰς μέρει τῆς ἄκρας τέτταρα πλῆθρα » (XVII, 71, 7).

4. *Hist. de l'Art.*, t. V, p. 687.

enceintes d'Ecbatane, et c'est dans cet esprit qu'il aura modifié et développé les éléments que lui fournissaient ses souvenirs¹. »

On se ralliera malaisément à cette thèse. Persépolis était le chef-lieu de la plus illustre des satrapies de l'Empire, la métropole révéérée de la race dirigeante, le siège souverain auquel se liait indissolublement le sort de l'hégémonie achéménide. Là, plus qu'en aucune autre province, les maîtres de l'Asie, afin de sauvegarder ce qui leur tenait le plus à cœur, gloire familiale, grandeur politique, puissance militaire², avaient impérieusement besoin d'une citadelle dont la solidité fût à toute épreuve.

Cette place forte a certainement existé. Elle a existé dès l'origine, bien avant que la création d'une fiscalité savante eût permis les somptueux embellissements de la ville dynastique. Celle-ci, comme la définit très justement Georges Perrot, « n'était que le socle colossal d'un groupe de palais »³. Mais alors, avec son mur de soutènement conçu en dehors des règles de la poliorcétique, cet enclos, si bien approprié aux cérémonies d'apparat, si mal établi pour la défense en cas d'attaque⁴, ne se prêtait nullement à l'un des offices essentiels que détenait Persépolis : la conservation des trésors royaux. Diodore relate que ces trésors étaient dans la forteresse⁵. Ils ne pouvaient être que là.

Songons à la prodigieuse accumulation de métaux et objets précieux qu'était une gaza perse. Les fabuleuses richesses drainées depuis deux siècles à travers trois continents exigeaient un abri sûr. Il était d'une prudence élémentaire que, pour les préserver de toute surprise, on les déposât en un lieu difficile d'accès, derrière des remparts inexpugnables, sous des

1. *Hist. de l'Art.*, p. 688.

2. Cf. Strabon, XV, 3, 3.

3. *Op. cit.*, p. 689.

4. Rostovtzeff a très bien noté en quoi les palais de Persépolis se distinguaient de ceux de l'Assyrie et de la Chaldée : ils ne sont ni des forteresses, ni des combinaisons de la forteresse et du temple, mais de vastes ensembles décoratifs, où les rois donnaient audience à leurs sujets et recevaient les ambassadeurs étrangers (*A history of the ancient World*, t. I, 1926, p. 139).

5. « παρέλθόν εις τήν ἄκραν παρέλαβεν τοὺς ἐν αὐτῇ θησαυρούς » (XVII, 71, 1).

voûtes de casemates¹. C'est précisément un ensemble de cette nature que Diodore évoque à nos yeux. Ne confondons pas les trois genres d'édifices qu'il signale dans la citadelle, magasins, casernes, trésors², avec les demeures princières de l'esplanade.

Suse, cette autre gazophylacie de l'Empire, avait, comme Persépolis, son acropole, distincte de la ville royale et de la ville des artisans³. Le palais de Darius, situé en contre-bas, comprenait des chambres où l'on serrait les étoffes de pourpre, les pierreries et les parfums qui servaient aux usages quotidiens de la cour; mais, comme l'indique l'architecte des fouilles, les grosses réserves, en particulier celles d'or et d'argent, étaient enfermées dans la citadelle dont la haute plate-forme domine le groupe de tells étendu à ses pieds⁴.

Un renseignement précis vient appuyer nos précédentes remarques. Nous savons qu'avant de quitter Persépolis pour entreprendre les dernières opérations de la campagne, Alexandre confia la forteresse, « arcem », à une garnison de trois mille Macédoniens sous le commandement de Nicarchide⁵. Partout ailleurs, dans son récit, Quinte-Curce, à qui nous devons ce détail, emploie les mots « ville » ou « palais » (*urbs, regia*). Cette fois, il vise, non plus la ville royale ou la ville bourgeoise, mais la ville militaire. S'il ne décrit pas le château-fort, du moins en atteste-t-il l'existence.

Les termes dont se servent l'historien grec et l'historien latin, « ἀρχα, arx », suggèrent une idée de masse en hauteur, pointant au sommet de pentes raides. Retrouvons-nous quelque chose de semblable sur le terrain? D'après Diodore, la citadelle était à proximité de la nécropole rupestre⁶. On a bien, de ce côté, signalé une muraille qui s'élève, en ligne oblique, sur les

1. Strabon observe (XV, 3, 3) que les rois de Perse, tout en ornant Suse, se gardèrent bien de négliger Persépolis et Pasargades, où ils avaient leurs trésors comme en des lieux d'une assiette plus forte, *ὡς ἐν τόποις ἐρυμνοτέραις*. L'épithète dont il use confirme Diodore et implique l'existence d'une ἀρχα.

2. « ἀκατάσσεις βασιλικαὶ καὶ στρατηγικαὶ, θησαυροὶ πρὸς τὴν τῶν χρημάτων παραφυλακὴν » (XVII, 71, 8).

3. Voir Maurice Pillet, *Le Palais de Darius I^{er} à Suse*, p. 30 et fig. 10.

4. *Ibid.*, p. 88-91.

5. « Rex arcem Persépolis, tribus milibus Macedonum praesidio relictis, Nicarchiden tueri iubet » (Quinte-Curce, V, 6, 11).

6. XVII, 71, 7. Voir ci-dessus, p. 96.

déclivités des mamelons¹. Mais un juge dont la compétence se double d'une étude personnelle des lieux, M. Charles Babin, que j'ai consulté à ce sujet, doute qu'elle soit antérieure à l'ère chrétienne. Tout au plus est-il permis de conjecturer que ces lits de briques ont remplacé d'autres assises soutenant l'ancienne enceinte extérieure de la place forte. Quant au corps même de celle-ci, il a totalement disparu. Rien ne rappelle plus maintenant le donjon carré bâti en pierre dure². Tant de cataclysmes ont désolé ce pays au cours des siècles, sous la domination de maîtres étrangers, Parthes ou Arabes, que la destruction complète du château de Persépolis n'est pas plus surprenante que celle de nombre d'autres acropoles fameuses³.

III. SUITE ET CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS

Après sa victoire, chèrement achetée, mais décisive, aux Défilés persiques, Alexandre, en cours de marche, reçut de Persépolis une lettre où Tiridate, commandant de la place et gardien du trésor⁴, le pressait d'occuper la métropole au plus vite : des troupes fidèles se proposaient de la conserver à Codoman ; il y avait intérêt à les devancer⁵, et aussi à prévenir le pillage de la gaza par ceux qui étaient restés dans la ville⁶.

On voit très bien comment les choses se sont passées. La politique administrative des Achéménides consistait à diviser pour régner. Dans toutes les provinces, les hauts fonctionnaires s'épiaient, se jalousaient, agissaient au rebours les uns des autres. En Perse, le satrape, Ariobarzane, avait tenté une défense énergique. Il était homme à la prolonger, malgré sa défaite, à se jeter dans la capitale de son gouvernement pour y résister encore. Ses partisans tout au moins pouvaient s'em-

1. Perrot, *Hist. de l'Art.*, t. V, p. 689, d'après Texier et Stolze.

2. C'est donc au jugé, d'une façon très hypothétique, que, sur la carte des différents quartiers de Persépolis (p. 94, fig. 2), j'ai fixé la ville militaire sur l'éperon montagneux formant bastion entre la ville royale et la ville bourgeoise.

3. En particulier celle d'Ecbatane (cf. Perrot, *op. cit.*, p. 765).

4. « κυριεύοντας τῆς πόλεως » (Diodore, XVII, 69, 1) ; « custode pecuniae regiae » (Quinte-Curce, V, 5, 1).

5. « πρὸς τὴν πόλιν τοὺς ἐπιβάλλοντοισι διατηρήσαι Δαρείω τὴν Περσέπολιν » (Diodore, XVII, 69, 1).

6. « qui in urbe essent diripere velle thesauros : properaret occupare » (Quinte-Curce, V, 5, 2).

parer du trésor et avec les énormes ressources qu'ils en tiraient s'en aller plus loin continuer la lutte. Rival obligé du satrape, moins apte sans doute à la guerre qu'à la finance, sachant, par les précédents de Babylone et de Suse, à quel point était profitable l'entente avec un vainqueur généreux, Tiridate s'inspira des exemples récemment donnés par Mazaeos, Bagophane et Aboulitès. Il calcula juste et son habile soumission lui valut d'être maintenu dans sa charge.

Ce que Cicéron a rapporté de César, qu'il était un « monstre de célérité »¹, Quinte-Curce, en termes analogues, le dit aussi d'Alexandre². A peine le roi eut-il en main le message du commandant de Persépolis que, laissant en arrière sa grosse infanterie, il força de vitesse toute une nuit à la tête de ses cavaliers; arrivé, au point du jour, sur les bords de l'Araxe³, il franchit le fleuve⁴. Ce fut alors⁵, dans l'instant où il approchait de la ville⁶, que se présenta, quelque part sur la vieille route qui mène de Chiraz à Istakhr, la troupe des mutilés grecs.

Leur sort réglé, Alexandre dut immédiatement et avant tout réaliser le dessein pour lequel il était venu avec une si grande promptitude, c'est-à-dire se faire livrer la gaza de Tiridate. Mais cette fin logique et nécessaire de l'opération d'avant-garde, ni Diodore, ni Quinte-Curce ne la mentionnent. Le premier ne signale l'entrée du roi dans la citadelle et sa prise de possession du trésor qu'après le sac de la ville⁷. Chez le second, il faut de même attendre que le tableau du pillage se soit entièrement déroulé pour que la gaza persépolitaine reparaisse à nouveau dans le récit⁸.

Y a-t-il là négligence de composition? Je ne le crois pas. A Suse, ce n'était pas le roi, mais un de ses officiers, Phi-

1. « τέρως celeritate » (*ad Att.*, VIII, 9, 4). C'était passé en proverbe: « Caesarina uti celeritate » (*ad Att.*, XVI, 10, 1). Cf. Suétone, *César*, 57.

2. « Nullam virtutem regis iustius quam celeritatem laudaverim » (V, 5, 3).

3. Le Kurr des géographes musulmans, aujourd'hui le Band-Amir (E. Herzfeld, *Pasargadae*, p. 10-11).

4. « relictis pedestribus copiis, tota nocte vectus cum equitibus, ad Araxen prima luce pervenit » (Quinte-Curce, V, 5, 3).

5. Comme Quinte-Curce, Diodore (XVII, 69, 2) place l'épisode immédiatement après le passage de l'Araxe.

6. « Jamque haud procul urbe erant » (Quinte-Curce, V, 5, 5).

7. XVII, 71, 1.

8. V, 6, 9.

toxénos, qui, précédant son maître, avait rapidement effectué la saisie du trésor¹. Il est possible qu'Alexandre ait procédé de même à Persépolis, qu'il n'ait pas tout d'abord occupé en personne la citadelle et qu'il ait délégué à cette besogne un de ses lieutenants. Quant à lui, son devoir de chef, puisque les dispositions de Tiridate simplifiaient sa tâche, était de rester en liaison avec ses fantassins et de ne pas les laisser sans ordres à leur débouché dans la plaine.

Tel est bien le rôle que lui prêtent à ce moment nos deux historiens. On nous le montre réunissant un conseil de guerre et lui représentant « qu'il n'y avait pas de cité plus ennemie de la Grèce que la capitale des anciens rois de Perse : c'était de là qu'avaient été vomies sur leur patrie ces innombrables armées ; c'était de là que Darius et, après lui, Xerxès avaient apporté en Europe une guerre sacrilège ; il fallait, par sa ruine, satisfaire aux mânes de leurs ancêtres ». Déjà, continue Quinte-Curce, « les Barbares avaient abandonné la ville pour fuir chacun où l'entraînait la peur, lorsque le roi, sans plus tarder, fit entrer la phalange »². Sous une forme plus brève, Diodore dit exactement la même chose et il fournit en outre cette précision qu'Alexandre, en livrant « la plus hostile des cités d'Asie » au pillage des soldats, eut soin d'en excepter les palais royaux³.

Ce fut, je pense, dans ce conseil de guerre, tenu devant Persépolis lorsque la phalange eut rejoint la cavalerie, que Parménion, fidèle à son rôle de Mentor, combattit les projets de représailles. Il les jugeait fâcheux pour deux raisons : convenait-il d'anéantir soi-même son propre bien, fruit de la conquête ? Était-il sage de s'aliéner les vaincus, en les persuadant qu'on n'avait d'autre but que de ravager l'Asie, sans vouloir s'y établir à demeure ? La réponse d'Alexandre fut qu'une armée perse avait envahi la Grèce, dévasté ce pays, détruit Athènes, brûlé ses sanctuaires : « Je dois », conclut-il, « cette vengeance aux Hellènes »⁴.

1. Arrien, III, 16, 6.

2. Quinte-Curce, V, 6, 1.

3. « χωρίζ τῶν βασιλείων » (XVII, 70, 1).

4. Arrien, III, 18, 11. C'est à propos de l'incendie de palais qui eut lieu plus tard que notre auteur signale l'opposition du plus illustre des généraux macédoniens.

Néanmoins, provisoirement et en partie, le vieux champion de la politique utilitaire eut gain de cause. La ville royale fut épargnée. En revanche, le centre urbain subit un traitement atroce, que nous dépeignent à l'envi Diodore et Quinte-Curce. Visiblement, ils puisent ici à la même source. S'ils empruntent des traits différents, l'accord fondamental subsiste. Leurs relations s'harmonisent et se complètent.

L'exécution terrible à laquelle ils nous font assister rentre-elle dans la catégorie de ces contes où la critique moderne discerne avec tant de dédain la veine de Clitarque? En aucune manière. Depuis Arbèles, les Macédoniens n'avaient trouvé d'adversaires résolus qu'en Perse. Aux Défilés persiques, pour forcer le passage, Alexandre avait dû risquer une manœuvre « qui fut peut-être la plus périlleuse de sa vie »¹. A Persépolis, les sentiments des indigènes lui inspiraient une telle méfiance que, dans la crainte que le trésor royal n'y fût exposé à des surprises, il se procura des milliers de chameaux et de mulets pour les transporter en des lieux plus sûrs². On conçoit qu'il ait voulu faire un exemple, mater l'orgueil traditionnel du peuple de Cyrus, frapper en particulier cette noblesse à laquelle appartenait Ariobarzane et qu'un long exercice du commandement, en dépit de certaines capitulations individuelles, semblait rendre intraitable. Le pillage des quartiers où elle résidait, le sac de la cité « la plus opulente qu'il y eût sous le soleil »³ se justifiait à titre de précaution militaire.

Ce que nous avons appelé la ville bourgeoise n'abritait pas seulement les classes inférieures, les artisans, les marchands, les petites gens de toute catégorie vivant des transactions de la capitale ou du voisinage de la cour. La nature du butin qu'y

Or, ledit embrasement fut, non pas le résultat d'une décision préméditée, consécutive à une délibération solennelle, mais une improvisation soudaine et inattendue (voir plus loin, p. 114). Par suite, les arguments de Parménion n'ont pu être produits à ce moment. Ils sont d'une date antérieure. On ne les voit pas se manifestant au cours de la grande fête dionysiaque terminée par une ruée de torches. Leur place naturelle est où nous les supposons : dans le conseil de guerre qui aboutit au sac de la ville. Les raccourcis d'Arrien sont toujours pleins d'inexactitude.

1. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. I, p. 357.

2. « σπουδρα γὰρ ἀλλοτρίως ἔχων πρὸς τοὺς ἐγχωρίους ἤπισται τε αὐτοῖς » (Diodore, XVII, 71, 3).

3. Diodore, XVII, 70, 2.

enleva la soldatesque, monceaux d'or et d'argent, ameublements d'un luxe inouï, étoffes précieuses, habits lamés ou brodés d'or, vêtements teints en pourpre, vases, statues et autres objets d'art¹, toutes ces merveilles qui surexcitèrent de si furieuses convoitises évoquent l'image d'une vieille aristocratie regorgeant de richesses et dont le monde n'avait cessé de nantir l'autorité seigneuriale en vertu d'un droit plusieurs fois séculaire.

Quand le siège de tant d'altièrres familles de satrapes fut assez ravagé, abattu et détruit pour qu'un noyau de résistance ou un foyer de révolte ne pût s'y reconstituer, Alexandre mit fin aux scènes de rapine et de tuerie². Baigné de sang à travers les débris de ses rues en flammes³, le centre urbain de Persépolis méritait à cette heure autant de pitié qu'il excitait jadis d'admiration⁴.

Au sac de la ville bourgeoise succéda, comme nous l'avons vu⁵, l'occupation officielle de la forteresse, ayant pour corollaire l'évaluation du trésor, lequel s'élevait à 120.000 talents⁶.

Puis, vint la prise de Pasargades, qui nous apparaît comme étroitement liée à celle de Persépolis. Chez Arrien, comme chez Quinte-Curce, la seconde opération ne se détache pas de la première: elles font corps dans l'exposé qui les concerne⁷. C'est que Pasargades, elle aussi, possédait sa gaza, d'une valeur considérable, et il importait de s'en saisir au plus vite. La proximité des deux places réduisait ce complément de campagne aux proportions d'un coup de main dans le même rayon. Comme Tiridate à Persépolis, Gobarès à Pasargades livra le trésor. Celui-ci se montait à 6.000 talents⁸.

Le cœur de la Perse obéissait aux Macédoniens. Il restait à

1. Diodore, XVII, 70, 3; Quinte-Curce, V, 6, 3.

2. « Tandem suos rex corporibus et cultu feminarum abstinere iussit » (Quinte-Curce, V, 6, 8).

3. « Captivorum corpora trucidabant passimque obvii caedebantur » (Quinte-Curce, V, 6, 6); « Quidam ignes subiecerant aedibus ut cum suis vivi cremarentur » (V, 6, 7).

4. « ἡ μὲν οὖν Περσέπολις ὅσω τῶν ἄλλων πόλεων ὑπερείχεν εὐδαιμονίᾳ, τοσοῦτον ὑπερεβάλετο τὰς ἄλλας τοῖς ἀτυχήμασιν » (Diodore, XVII, 70, 6).

5. Plus haut, p. 100.

6. Diodore, XVII, 71, 1; Quinte-Curce, V, 6, 9.

7. Quinte-Curce, V, 6, 10; Arrien, III, 18, 10. Cf. Heeren, *De la politique et du commerce des peuples de l'Antiquité*, trad. Suckau, t. II, 1830, p. 293.

8. Quinte-Curce, V, 6, 10.

soumettre les montagnards de la périphérie. Ce fut le but d'une expédition que Quinte-Curce fixe « à l'époque où sont visibles les Pléiades »¹, c'est-à-dire, autant qu'on peut le calculer², en avril. Au bout de trente jours, elle rentrait à Persépolis, d'où elle était partie³.

Composée de troupes légères, elle avait parcouru trois régions. Première région : cimes neigeuses, sentiers couverts de glace, forêts impénétrables, ici, cabanes éparses de pâtres, là, solitudes, où le soldat « se croyait aux extrémités du monde habité »⁴. Troisième région, d'un accès également âpre : celle des puys à cavernes des Mardes troglodytes. Dans l'intervalle, une contrée moins sauvage, où des bourgades nombreuses furent réduites à l'obéissance. Cette série d'opérations en zone plane et peuplée est la seule que mentionne Diodore⁵. Mais, dans son exposé, elle suit l'incendie de Persépolis, tandis que chez Quinte-Curce elle le précède. Qui des deux nous a conservé le véritable ordre chronologique?

On se prononcera sans hésiter en faveur de l'historien latin.

1. « Sub ipsum Vergiliarum sidus » (V, 6, 12).

2. « L'expression de Quinte-Curce est très vague », observe, dans son édition de cet auteur, S. Dosson; « on doit cependant l'entendre comme s'il y avait *sub Vergiliarum occasum* et admettre qu'il s'agit ici du coucher héliaque, ou coucher du soir » (9^e tirage, 1912, p. 515). Or, d'après Pline (*Hist. nat.*, XVIII, 66, 1, Littré), c'est le 3 des nones d'avril que ce coucher avait lieu en Attique. Pour Droysen également (*Hist. de l'hellénisme*, t. I, p. 366, n. 1), « le seul moment qui pourrait convenir serait le coucher du soir en avril ». Mon ami Luc Picart, Directeur de l'Observatoire de Floirac, pense de même: « Un calcul précis montre qu'à l'époque actuelle, le coucher héliaque des Pléiades, à la latitude de 30° (qui est celle de Persépolis), a lieu vers le 20 avril, les Pléiades se couchant alors 1 h. 25 m. après le soleil. Mais il faut tenir compte de la précession des équinoxes, dont l'effet, quand on se reporte en arrière, a dû avancer d'environ une vingtaine de jours le phénomène. Je suis très près d'être d'accord avec Pline ». Si Alexandre quitta Persépolis au début d'avril, sa campagne ayant duré trente jours, il ne revint à son quartier général qu'au début de mai. Les préparatifs des fêtes et les fêtes elles-mêmes ont pu prendre ensuite une quinzaine. Ce serait donc aux environs du 25 mai qu'aurait été donné le signal du départ pour Ecbatane. Cette conclusion s'accorde avec les calculs de Beloch, qui s'attache à montrer que les Macédoniens n'ont pu atteindre Persépolis avant la fin de janvier et que leur séjour y ayant été de quatre mois, d'après Plutarque (*Alex.*, XXXVII, 4), ils en sont repartis fin mai (*Griech. Geschichte* 2^e éd., t. III, 1923, p. 318).

3. Quinte-Curce, V, 6, 19.

4. « humanarum rerum terminos se videre credentem » (Quinte-Curce, V, 6, 13).

5. Il est évident que l'indication de Quinte-Curce « vastatis agris Persidis vicisque compluribus reductis in potestatem » (V, 6, 17) et celle de Diodore « τὰς κατὰ τὴν Περσίδα πόλεις ἐπέλαθον καὶ τὰς μὲν βίβη χειρωσάμενος, τὰς δὲ διὰ τὴν ἰδίαν ἐπιείκειαν προσαγόμενος » (XVII, 73, 1), se rapportent aux mêmes faits.

Au témoignage de Plutarque, la grande fête où la résidence royale devint la proie des flammes, eut lieu alors qu'Alexandre était sur le point de marcher à nouveau contre Darius¹, donc, à la fin du séjour de quatre mois qu'il fit en Perse². Puisque son dessein, comme nous l'apprend Diodore lui-même, était de célébrer le succès de ses armes³, il dut attendre, pour ces réjouissances, l'issue de la campagne. Tant qu'une partie du pays échappait au joug, banquets et sacrifices eussent paru inopportuns et prématurés.

IV. SENTIMENTS ET MOBILES D'ALEXANDRE

Maître des capitales achéménides, Alexandre se substitue en fait au Grand-Roi. Va-t-il régler sa conduite sur les principes de la Grande-Royauté asiatique? Mais il n'a pas cessé d'être le stratège-autocrate de la Ligue corinthienne. Restera-t-il le fidèle exécuteur des revendications de la Grèce? Autour de lui, les passions s'agitent. Les idées et les intérêts se combattent. Les avantages qu'ont procurés d'éclatantes adhésions, comme celles de Mazaeos, d'Aboulitès et de Tiridate, invitent à une entente générale avec les hauts dignitaires des satrapies. Mais peut-on attendre des plus glorieux d'entre les fils de l'Europe qu'ils renoncent au mépris traditionnel pour les Barbares? Comment fléchir le dogme panhellénique incarné dans Callisthène? Comment écarter les leçons de sagesse utilitaire qui, chez Parménion, se réclament de l'admirable expérience politique de Philippe?

Ne nous étonnons pas de voir le héros d'Arbèles céder à des courants contraires. Malgré la puissance d'un génie que les antinomies exaltent, il ne les conciliera qu'à la longue. Durant la période où nous sommes, il personnifie tour à tour, en une suite de revirements brusques, les rancunes de la Grèce et les rêves de l'Iran.

Voici, à cet égard, une scène typique, dont le garant n'est autre que l'honnête et véridique Plutarque. Tout porte à croire

1. « μέλλον ἔξελάσμεν ἐπὶ Δαρείον » (*Alex.*, XXXVII, 1).

2. « τέσσαρας μῆνας ἀπόθι διήγαγε » (*ibid.*, XXXVIII, 4).

3. « ἐπινίκια τῶν κατορθωμάτων ἐπιτελεῖν » (XVII, 72, 1).

qu'elle eut pour théâtre la ville royale, et, semble-t-il, parmi les édifices de l'esplanade, le kiosque à quadruple portique, d'un art particulièrement fier et original, que les archéologues appellent, du nom du prince qui signa l'œuvre, la salle hypostyle de Xerxès¹.

Xerxès, nous est-il conté, avait sa statue à Persépolis². Alexandre, entrant dans le palais où elle se dressait, vit que, sans vergogne, la foule de ses compagnons l'avait renversée. Il s'arrêta et lui adressant la parole comme si elle eût été vivante : « Dois-je passer outre », s'écria-t-il, « et te laisser étendue à terre, pour te punir de la guerre que tu as faite aux Grecs, ou te relèverai-je, par estime de tout ce qu'il y avait de noble et de généreux dans ton âme? ». Il demeura quelque temps pensif et à la fin se retira en silence³.

L'épisode offre un tour romanesque. On aurait tort néanmoins de le suspecter. Il met en jeu d'une façon si vraie les sentiments du protagoniste que toute critique impartiale y discernera, non les artifices de la fiction, mais l'empreinte indéniable de la vie. C'est là un de ces traits significatifs qui sortent des entrailles de la réalité.

Jusqu'à Persépolis, la conduite d'Alexandre relève de l'idée panhellénique⁴. Mais quand les Hellènes le croient uniquement voué à leur cause, il s'orientalise chaque jour. Il « persise » dans son for intime, tout en ne cessant pas d'appartenir extérieurement à la Grèce. Par moments, sur la voie de la métamorphose, il ralentit sa marche, et, sous l'étreinte du passé, il donne de nouveaux gages à l'hellénisme.

C'est ce que nous montre encore Plutarque dans une seconde scène qui fait pendant à la précédente. Elle n'eut sans doute pas le même décor : le rôle qu'y joue le trône de Darius invite

1. Cf. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 682, 696, 705, 720.

2. Perrot (*ibid.*, p. 782) doute que ce fût un ouvrage en ronde bosse. Il croit plutôt à une stèle. Cette opinion ne semble pas justifiée. Mon éminent confrère le P. Scheil, dont j'ai pris l'avis à ce sujet, m'a répondu qu'on avait récemment trouvé à Suse divers fragments d'un même ensemble plastique en calcaire : fragment de visage, fragment d'écharpe avec inscription (« il a fait »), pied chaussé à la manière des archers achéménides. « Ces pièces », m'a-t-il écrit, « appartenaient à une statue vraisemblablement royale et plus grande que nature ».

3. *Alex.*, XXXVII, 3.

4. Cf. Kaerst, *Gesch. des Hellenismus*, t. I, p. 324.

à la placer de préférence dans celui des palais de l'esplanade que l'on appelle la Salle aux cent colonnes et dont on attribue la construction au fils d'Hystaspe¹.

Voici le récit qu'a recueilli notre historien :

« La première fois qu'Alexandre s'assit sous le baldaquin d'or dont était surmonté le siège royal, Démarate de Corinthe, qui restait l'ami du jeune prince après avoir été le familier de son père, se mit à pleurer comme un bon vieillard et donna des regrets à ceux des Grecs qui avaient péri dans les batailles avant de pouvoir goûter cette joie suprême de voir leur chef établi sur le trône de Darius² ».

Ce grand spectacle, qu'on se figure empreint de majesté calme, était de nature à contenter les modérés et les sages. Mais l'orgueil panhellénique ne renonçait pas à ses instances. Il était insatiable et se raidissait dans la haine. Survienne une circonstance favorable, qu'une poussée plus forte s'exerce, dans un de ces moments où la sensibilité du roi subit à l'extrême l'influence de son dieu Bromios, « le Frémissant »³, et il se produit une rupture d'équilibre : nous assistons à l'extraordinaire anéantissement des merveilles jusque-là épargnées.

V. LA QUESTION DE L'INCENDIE

Le problème qu'il nous reste à examiner est d'une étude particulièrement délicate. Non pas que le fait même qui motive cette recherche offre la moindre prise au doute. Il y eut incendie. Sur ce point, l'accord est unanime. Mais n'y en eut-il qu'un ? L'incendie du palais est le seul que relatent

1. Cf. Perrot, *Hist. de l'Art.*, t. V, p. 729.

2. *Alex.*, XXXVII, 4 et LVI; cf. *Agésil.*, XV, 4. Quinte-Curce semble faire allusion à cette même scène quand, à propos de l'incendie du palais, il dit que la meilleure façon de punir les Perses eût été de les contraindre à voir Alexandre assis sur le trône de Xerxès : « si ipsum in solio regiaque Xerxis respicere coacti essent » (V, 7, 11). On remarquera, pour ce trône, la substitution de Xerxès à Darius. Elle s'explique : l'auteur vient de raconter l'incendie d'un palais qui ne saurait être que celui de Xerxès. Par une attraction naturelle, il englobe dans la « regia » dont il vient de parler le « solium » que Plutarque attribue, avec beaucoup plus de vraisemblance, à Darius, Darius évoquant l'apogée de l'Empire, alors que Xerxès en inaugure le déclin.

3. L'étymologie qui rattache Bromios à Βρῆυτιν est maintenue à bon droit par Paul Perdrizet, *Cultes et mythes du Pangée*, p. 61.

Diodore, Arrien et Plutarque. Cependant, lors du sac de la ville bourgeoise, nombre d'habitants, comme nous l'apprend Quinte-Curce, avaient mis le feu à leurs maisons et péri dans les flammes¹. Un incendie urbain avait donc précédé l'incendie palatin.

Cette observation nous aide à expliquer les divergences que Plutarque relevait dans ses sources : l'incendie, suivant les uns, aurait été l'effet des circonstances ; d'après les autres, il aurait eu lieu de dessein prémédité². Comme le sac de la ville bourgeoise fut voulu et systématique, l'incendie urbain qui en résulta pouvait être, sans trop d'inexactitude, englobé dans ce reproche de préméditation. Quant à l'incendie palatin, on ne doit voir en lui qu'un accident brusque, occasionné par les hasards d'un accès d'excitation dionysiaque.

Entre l'incendie urbain et l'incendie palatin trouve place cette assertion de Diodore qu'Alexandre, irrité par les dispositions hostiles des indigènes, songeait finalement à détruire Persépolis³. Si, tout d'abord, il ne donna aucune suite à ce projet, fait pour séduire son entourage grec, ce fut sans doute qu'il jugea suffisante la vindicte antérieurement accomplie et afin de ne pas mécontenter les Macédoniens dont Parménion était l'interprète. Mais il subsistait en lui un fond d'animosité dangereuse qui débordera plus tard. Nous verrons comment et pourquoi.

Autre aspect du problème : la différence du point de vue chez nos historiens. Ils s'appuient sur des témoignages concordants ; mais chacun les utilise pour les besoins de sa propre esthétique. Quinte-Curce se complait dans la morale en action, tandis que Diodore et Plutarque concentrent l'intérêt sur l'effervescence religieuse. Le premier tente une peinture du cœur humain où Racine aurait pu aussi bien puiser que dans Tacite. Les autres nous apportent une contribution singulière à l'histoire du culte de Bacchos.

Une dernière difficulté se présente, d'ordre philologique.

1. V, 6, 7. Voir plus haut, p. 103.

2. « Οἱ μὲν οὕτω ταῦτα γενέσθαι φασίν, οἱ δὲ ἀπὸ γνώμης » (*Alex.*, XXXVIII, 2).

3. « τὴν Περσέπολιν εἰς τέλος ἔσπευδε κατακαίρειν » (XVII, 71, 3).

Nos auteurs grecs, pour situer le drame persépolitain, indiquent « la résidence des rois, τὰ βασιλεία ». Le terme peut être entendu de deux manières, soit au sens large de « capitale », soit au sens restreint de « palais ». Chez Diodore, nous le voyons, dans un même chapitre, revêtir, à quelques lignes de distance, cette double signification¹. Quand il s'agit de palais, et non de capitale, nouvelle ambiguïté : le pluriel indique aussi bien un seul édifice que plusieurs. C'est à l'aide du contexte que, dans ces cas multiples, on s'efforcera de préciser.

En latin, le mot « regia » prête de même à l'équivoque. Tantôt, Quinte Curce l'emploie dans le sens de palais, tantôt, dans le sens de capitale². Quant à la dénomination « urbs », ville, elle lui sert indifféremment à désigner le centre urbain ou le quartier royal. Après nous avoir montré Persépolis en flammes, lorsque les Macédoniens la pillèrent, il nous dit ensuite que ceux-ci, « en état d'ivresse, brûlèrent une ville qu'ils avaient respectée les armes à la main »³. On a jugé qu'il y avait contradiction entre les deux passages⁴. Mais il n'en est rien. Jusqu'à ce moment, les soldats d'Alexandre s'étaient abstenus de porter atteinte à la ville royale. Seule, la cité bourgeoise avait pâti de leurs fureurs.

VI. LE CÔMOS DIONYSIAQUE

Abordons maintenant la principale énigme. Tâchons de comprendre l'affaire de l'incendie. Scrutons-en les circonstances, la nature et la portée.

Notre point de repère, c'est la grande fête commémorative destinée à célébrer les victoires de la campagne de Perse. Elle s'adressait aux dieux et aux hommes. Elle comprit des

1. Dans l'ordre enjoignant de livrer la « métropole » au pillage, exception faite des palais, « χωρὶς τῶν βασιλείων » (XVII, 70, 1), les βασιλεία ainsi distingués de la métropole sont nécessairement les édifices de la ville royale. Plus loin (XVII, 70, 3), l'expression « τὰ μεγάλα καὶ κατὰ πᾶσαν τὴν οἰκουμένην περιτόητα βασιλεία » ne saurait guère se rapporter qu'à la métropole. On le rapprochera de la phrase citée dans la note qui suit.

2. La définition « regia totius Orientis, unde tot gentes antea iura petebant, patria tot regum, unicus quondam Graeciae terror » (V, 7, 8) s'applique nécessairement à la capitale. Ailleurs (V, 7, 5 et 6), il n'est plus question que de palais.

3. V, 7, 5.

4. J. Kaerst, *Gesch. des Hellenismus*, t. 1, p. 403-404, en note. Cf. plus haut, p. 90.

sacrifices solennels et de splendides festins¹. Il est vraisemblable qu'elle dura plus d'un jour. En tout cas, elle eut pour épisode final la scène de folie orgiastique dont l'étrangeté déconcerte à l'envi les moralistes et les historiens.

Nous avons vu face à face, lors du sac de la ville bourgeoise, les deux factions rivales qui se heurtaient dans l'armée : d'un côté, les partisans d'une politique de modération conservatrice, groupés autour de Parménion ; de l'autre, les adeptes de l'idée panhellénique, voués, suivant le dogme de Callisthène², à la subversion du Barbare. Chez ces derniers, la rencontre des mutilés grecs n'avait pas peu contribué à rendre plus aigus les ressentiments nationaux³. Ce fut dans cette atmosphère de patriotisme surchauffé que se prépara le drame.

A la fermentation générale des esprits vint s'ajouter l'exaltation particulière communiquée aux réjouissances par la présence d'un élément féminin. Des courtisanes accompagnaient les corps de troupes. Elles partageaient leur vie et animaient leurs banquets. L'une d'elles se signalait entre toutes par sa vivacité spirituelle et audacieuse. C'était la danseuse athénienne Thaïs, que Ptolémée, le futur roi d'Égypte, avait alors pour maîtresse⁴. Diodore, Quinte-Curce et Plutarque s'accordent à lui attribuer un rôle prépondérant dans l'affaire de l'incendie. N'est-ce là qu'une fable de Clitarque ? Malgré le silence d'Arrien, je n'arrive pas à le croire⁵. En quoi l'éternel attrait des gens de guerre pour de belles filles impudiques choque-t-il la vraisemblance ? Faut-il plus s'étonner de la place tenue à l'état-major macédonien par Thaïs d'Athènes que de celle dont fut investie auprès de Périclès Aspasia de Milet ?

1. « θυσίας τε μεγαλοπρεπείς τοῖς θεοῖς συνετέλεσεν καὶ τῶν φίλων λαμπρὰς ἐστιασίας ἐποιήσατο » (Diodore, XVII, 72, 1).

2. Formulé en dernier lieu, après tant d'autres écrivains grecs, par celui dont l'historiographe d'Alexandre était le disciple : Aristote (voir *Politique*, I, 1, 5 ; cf. Strabon, I, 4, 9, et, dans la collection des œuvres de Plutarque, *Fort. Alex.*, I, 6).

3. Bien noté par Grote, *Hist. de la Grèce*, t. XVIII, p. 206.

4. C'est ce que dit Plutarque : « ἡ Πτολεμαίου τοῦ βασιλεύσαντος ὕστερον ἑταῖρα » (*Alex.*, XXXVIII, 1). Suivant Athénée, elle épousa Ptolémée après la mort d'Alexandre : « ἐγαμήθη » (XIII, 37). Les deux témoignages ne se contredisent pas : de simple concubine qu'elle était en 330, Thaïs, quelques années plus tard, fut élevée au rang de femme. Y eut-il mariage légitime ? Plutôt union libre, suppose Bouché-Leclercq (*Hist. des Lagides*, t. I, p. 26). Ce qu'on sait de Thaïs a été réuni par Helmut Berve, *Das Alexanderreich*, t. II, p. 175.

5. Cf. Dossou, *Étude sur Quinte-Curce*, p. 191.

Comment, dans ce festin de Persépolis, la favorite du Lagide n'eût-elle pas exploité de son mieux, au profit de ses visées, les liens d'intimité confiante qui unissaient de longue date Alexandre et son amant ?

Tout d'abord, avec cette adresse de langage qui valait à la race attique une si légitime réputation de grâce habile et fine, elle entremêla, dans les propos qu'elle tint au prince, la louange et le badinage. Puis, sous l'effet de la chaleur du vin, elle éleva le ton, et, dans un discours assez conforme à l'esprit de sa patrie, mais bien au-dessus de son état¹, elle reprit ce thème panhellénique dont son compatriote Isocrate s'était fait jadis, auprès du père du héros, l'éloquent interprète². Alexandre, s'écriait-elle, « acquerrait des droits immortels à la reconnaissance des Grecs, s'il livrait aux flammes le palais des rois de Perse : c'était une satisfaction qu'attendaient les peuples dont les Barbares avaient détruit les villes »³.

A ce moment, la scène change de caractère. Jusque-là, elle s'était déroulée sous le signe olympien de Zeus vainqueur. Elle revêt maintenant une physionomie dionysiaque. Le dieu Bacchos, dont le fluide répand le vertige à mesure que se vident les coupes, intervient avec une frénésie sauvage. Il communique sa fièvre à l'assistance. Tout cède à l'égarément qui émane de lui. La fête tourne à l'orgie et s'achève en cômôs.

C'est bien le cômôs, ce délire collectif où se mêlent, au rythme des instruments de musique, l'ivresse, le chant et la danse, ce rite significatif du culte de Bromios, que nous dépeignent Diodore et Plutarque. Le vocabulaire dont ils usent appartient au langage consacré. Thaïs invite Alexandre à célébrer le cômôs avec ses convives⁴. Elle-même, à l'exemple des autres femmes venues pour le cômôs⁵, brûle d'y

1. « τὰ μὲν ἑμμελῶς ἐπαινοῦσα, τὰ δὲ παίζουσα πρὸς τὸν Ἀλέξανδρον, ἅμα τῇ μίθῃ λόγον εἰπεῖν προήχθη τῷ μὲν τῆς πατριδος ἔθει πρέποντα, μείζονα δὲ ἢ κατ' αὐτήν » (Plutarque, *Alex.*, XXXVIII, 1).

2. Cf. Benno von Hagen, *Isokrates und Alexander*, dans le *Philologus*, t. LXVII, 1908, p. 125; G. Mathieu, *Les idées politiques d'Isocrate*, p. 214.

3. « maximam apud omnes Graecos initurum gratiam adfirmat, si regiam Persarum iussisset incendi: expectare hoc eos, quorum urbes barbari delessent » (Quinte-Curce, V, 7, 3).

4. « κομάσας μετ' αὐτῶν » (Diodore, XVII, 72, 2).

5. « ἐπὶ κώμον ἤγοντα » (Plutarque, *Alex.*, XXXVIII, 1).

prendre part¹. Le roi, cédant aux voix qui réclament le cômôs triomphal en l'honneur de Dionysos², prend la tête du cortège³. Un souffle de folie s'est levé, comme dans toutes les cérémonies orgiastiques chères aux Clodones ou Mimallones⁴, et l'œuvre démoniaque du feu s'accomplit sous le signe de Lyssa⁵, cette mystérieuse « Fureur », invoquée par le chœur des *Bacchantes*⁶.

Car c'est à la plus étrange des tragédies d'Euripide que nous ramène la non moins étrange scène de Persépolis. N'oublions pas que la pièce où se déchaîne dans toute son inexorable violence l'exaltation dionysiaque fut composée en Macédoine, à la cour d'Archélaos, et représentée sans doute à Dion⁷, en cette « heureuse Piérie, aimée d'Evios, qui, suivi de ses Ménades bondissantes, y vient faire connaître ses danses et ses orgies »⁸. Là, nous sommes au pied de l'Olympe, dans le pays qu'avaient choisi les rois de la dynastie argéade pour y créer leurs fêtes olympiques⁹, et si la mère d'Alexandre, par une sorte de baptême mystique recouvrant une première appellation héroïque, abandonna son nom de Polyxène, tiré du cycle de Troie, pour lui substituer celui d'Olympias¹⁰, ce fut, selon toute apparence, parce que la sainte montagne était le lieu de prédilection où les « inspirées »¹¹, et au premier rang la femme de Philippe¹², s'en allaient chercher le délire divin¹³.

Nul, mieux que le fils de la royale Bacchante, n'était pré-disposé, en vertu de sa double hérédité ethnique et familiale,

1. « κομάσασα » (Plutarque, *Alex.*, XXXVIII, 1).

2. « τὸν ἐπινίκιον κῶμον ἄγειν Διονύσιον » (Diodore, XVII, 72, 4).

3. « προῆγεν ἐπὶ τὸν κῶμον » (Id., XVII, 72, 5).

4. Sur le sens de ces termes, cf. W. Baëge, *De Macedonum sacris*, p. 84.

5. « κατέσχε Λύσσα τὰς ψυχὰς » (Diodore, XVII, 72, 1).

6. « θεὰ Λύσσης κύνες » (Euripide, *Bacch.*, v. 977).

7. W. Vollgraff, *Bull. de Corr. hellén.*, t. XLVIII, 1924, p. 193, n. 5.

8. Euripide, *Bacch.*, v. 565-571 (cf. v. 407-415).

9. Renvoi aux textes dans Vollgraff, loc. cit., p. 192-193. Cf. Paul Perdrizet, *Cultes et mythes du Pangée*, p. 51.

10. Plutarque, *De Pyth. orac.*, 14. Son autre désignation de Myrtaie (*ibid.*, et Justin, IX, 7, 13) fut peut-être en rapport avec son initiation aux mystères de Samothrace.

11. « γυναῖκες ἔνοχοι τοῖς περὶ τὸν Διόνυσον ὀργιασμοῖς » (Plutarque, *Alex.*, II, 5).

12. « μᾶλλον ἐτέρων ζηλώσασα τὰς κατοχὰς » (*ibid.*).

13. Sur l'exaltation, la possession dionysiaques, voir Perdrizet, *Cultes et mythes du Pangée*, p. 74-76.

à conduire un cômpos de victoire, et si le rôle d'instigatrice prêté à Thaïs est une initiative qui peut s'admettre, c'est assurément de la part d'une Athénienne dont la cité réservait aux Dionysies une place maîtresse dans sa vie religieuse. Qu'on cesse donc pour une fois de brandir ici l'éternelle « broderie romantique » dont une soi-disant critique d'avant-garde ne se lasse pas d'affubler Clitarque¹. Prenons les faits tels qu'ils nous sont rapportés, et, avant de les détourner de leur ligne, essayons d'abord de les comprendre.

L'évidence qui s'impose, c'est qu'il se joua, sur la plateforme de Persépolis, un équivalent historique du drame mythologique dont Euripide emprunta les rites, non seulement aux vieilles légendes, mais à la réalité contemporaine et qu'il offrit en spectacle, pour ce motif même, aux Macédoniens, spécialement familiarisés avec eux. Quand Thaïs, aux applaudissements de son entourage, prône le cômpos et souhaite d'incendier le palais de Xerxès sous les yeux du vainqueur des Perses, « en sorte qu'on puisse dire que les femmes de l'armée d'Alexandre ont mieux vengé la Grèce que tous les généraux sur terre et sur mer »², elle réédite, dans sa tirade, le thème du Chœur des *Bacchantes* : « En quoi consiste la gloire suprême accordée aux mortels par les dieux, sinon à tenir une main victorieuse sur la tête de nos ennemis³ ».

Comment une pareille strophe d'épinicie dionysiaque n'eût-elle pas agi puissamment sur celui des fervents du dieu que tout prédestinait à l'entendre⁴ ? Ce rôle de protagoniste auquel le voue l'enthousiasme des convives⁵, le roi s'en saisit avec une ardeur impétueuse⁵. Il se lève ; il s'élance, la couronne

1. L'Histoire de Clitarque, à propos du sujet même qui nous occupe, est encore qualifiée de « romantisch ausgeschmückten » par Helmut Berve, *Das Alexanderreich auf prosopographischer Grundlage*, s. v. Θαίς, t. II, 1926, p. 175. Elle est également traitée de « heroisch-romantisches Epos » par A. von Domaszewski, *Die Phalangen Alexanders*, dans les *Sitzungsber. der Heidelberg. Akad. Wiss., phil.-hist. Kl.*, 1 Abhandl., 1926, p. 15.

2. Plutarque, *Alex.*, XXXVIII, 1.

3. Vers 897-900 (traduction Hinstin).

4. « Συνεπευρημοσύνην καὶ λεγόντων μόνω τὴν πράξιν αὐτὴν προσήκειν Ἀλεξάνδρω » (Diodore, XVII, 72, 4).

5. « avidior quam patientior » (Quinte-Curce, V, 7, 4).

de fleurs sur la tête et une torche à la main¹. Bacchos vient de se manifester, et, suivant l'habitude, une Ménade lui a servi d'interprète². A la suite d'Alexandre³, Thaïs, entraînant la troupe des musiciennes⁴, remplit l'office de coryphée⁵. Le cōmos, au bruit des chants, des chalumeaux et des flûtes⁶, se précipite hors de la salle du festin⁷. Tous, gagnés par l'exemple, se sont emparés de la masse des flambeaux⁸. Ils entourent le palais qui doit être livré aux flammes⁹. Alexandre, le premier, et Thaïs, après lui, jettent la torche embrasée sur l'édifice aux boiseries de cèdre¹⁰. On les imite à l'envi¹¹, et l'incendie fait rage¹².

Tel fut l'épisode final du banquet. Ce qui montre bien qu'il y eut là quelque chose d'imprévu et de spontané, un coup de rafale d'épiphanie dionysiaque et non la mise à exécution d'un plan concerté d'avance¹³, c'est l'attitude des Macédoniens cantonnés en dehors de la ville royale. A l'aspect du feu qui, sur cette haute terrasse, illuminait le camp et la plaine, ils sortent de leurs tentes et, croyant à un accident, s'empressent d'apporter leur aide. Mais quand, devant l'entrée du palais, les soldats voient leur roi lui-même encore la torche à la main¹⁴, ils se figurent que celui-ci a décidé de ne pas rester plus longtemps chez les Barbares et qu'il se propose de les ramener dans leur patrie¹⁵. Alors, abandonnant l'eau dont ils

1. « ἀναπηδήσας ἔχων στέφανον καὶ λαμπάδα προήγεν » (Plutarque, *Alex.*, XXXVIII, 2).

2. Dionysos « compagnon assidu des femmes »: H. Philippart, *Les thèmes mythiques des Bacchantes (Revue de l'Université de Bruxelles, mai-juillet 1926)*, p. 6 de l'extrait.

3. « οἱ δὲ ἐπόμενοι κόμῳ » (Plutarque, *Alex.*, XXXVIII, 2).

4. « γυναικῶν μουσουργῶν παρελημμένων » (Diodore, XVII, 72, 5).

5. « καθηγουμένης Θαΐδος » (*ibid.*).

6. « μετ' ᾠδῆς καὶ αὐλῶν καὶ σφύγγων » (*ibid.*).

7. « πάντες ἀνεπήδησαν ἐκ τοῦ πότου » (*id.*, XVII, 72, 4).

8. « πλήθους λαμπάδων ἀθροισθέντος » (*ibid.*).

9. « περίσταντο τὰ βασιλεία » (Plutarque, *Alex.*, XXXVIII, 2).

10. « Αὐτὴ δὲ μετὰ τὸν βασιλέα πρώτη τὴν δάδα καιομένην ἤκοντισεν » (Diodore, XVII, 72, 6); « Primus rex ignem iniicit... Multa cedro aedificata erat re_ia » (Quinte-Curce, V, 7, 5).

11. « τῶν ἄλλων ταῦτὰ πραζάντων, ταχὺ πᾶς ὁ περὶ τὰ βασιλεία τόπος κατεπλήθη » (Diodore, XVII, 72, 6); « tum convivae et ministri pellicesque » (Quinte-Curce, V, 7, 5).

12. « quae celeriter, igne concepto, late fudit incendium » (*ibid.*).

13. Voir plus haut, p. 102, n. 4 de la page 101.

14. Quinte-Curce, V, 7, 6.

15. Plutarque, *Alex.*, XXXVIII, 2.

s'étaient munis, ils jettent à leur tour dans le brasier tout ce qu'ils peuvent recueillir de matières combustibles¹.

La grande fête de Persépolis offre un triple caractère : politique, agonistique et religieux : politique, puisque son point de départ est le désir de venger les attentats des Perses à l'égard de la Grèce²; agonistique, puisque la célébration des victoires macédoniennes donne lieu à cette même suite de réjouissances (festin, cômôs triomphal avec hymnes, danses, accompagnement de lyre et de flûte) qui forment les épinicies d'Olympie³; religieux enfin et surtout, puisque le souffle qui la soulève lui vient de Dionysos, ce dieu dont les courses et les triomphes, « aux champs brûlants de la Perse »⁴, sont pour ainsi dire ressuscités par Alexandre.

Nous savons mal de quelle manière se pratiquait à cette date la religion dionysiaque, et, faute d'autres sources, nous en sommes réduits à utiliser les *Bacchantes* comme document historique⁵. Or, un des signes distinctifs de la pièce est la place qu'y tient le feu. Écoutons le fils de Zeus et de Sémélé : « allume », s'écrie-t-il, « allume l'étincelant flambeau de la foudre »⁶. Et la flamme qui s'élève du tombeau de sa mère embrase le palais de Penthée⁷. A-t-il existé quelque rite du « feu bachique, πῦρ βακχεῖον »⁸, en vertu duquel, pareil à Dionysos agitant la torche sur les roches du Parnasse⁹, Alexandre a semé l'incendie ? Nous l'ignorons. La seule analogie que l'on pourrait alléguer est le cas de Scylès, ce roi scythe initié aux mystères dionysiaques et dont la somptueuse

1. Quinte-Curce, V, 7, 7.

2. « τὴν εἰς τὰ τῶν Ἑλλήνων ἱερά παρανομίαν ἀμύνασθαι » (Diodore, XVII, 72, 3); « quin ulciscimur Graeciam » (Quinte-Curce, V, 7, 4); « μείζονα δίκην ἐπέθηκε Πέρσαι: ὑπὲρ Ἑλλάδος » (Plutarque, *Alex.*, XXXVIII, 1); « τιμωρήσασθαι ἐθέλειν Πέρσας: ὅσα κακά τοῖς Ἕλληνας εἰργάσαντο, ὑπὲρ τούτων δίκας λαβεῖν » (Arrien, III, 18, 12).

3. Voir C. Gaspar, *Olympia*, dans le *Dict. des antiquités* de Saglio, t. VII, p. 191.

4. « Περσῶν ἡλιοδότητος πλάκας » (Euripide, *Bacch.*, v. 14). Cf. H. Philippart, *op. cit.*, p. 4.

5. H. Philippart, *op. cit.*, p. 3.

6. « κεράνυσον ἀΐθρα λαμπρά » (*Bacch.*, v. 594).

7. *Ibid.*, v. 595 sqq., 623 sqq.

8. Euripide, *Ion*, v. 1125-1126.

9. Euripide, *Bacch.*, v. 307; *Phénic.*, v. 226; *Ion*, v. 716; *Hypsip.* dans Aristophane, *Grenouilles*, v. 1112.

demeure, frappée par les traits du dieu, fut, prodige étrange, entièrement consumée¹.

Thaïs, dans Plutarque, ne se borne pas à préconiser l'incendie vengeur. Elle précise: ce qu'il faut livrer aux flammes, c'est le palais de Xerxès, puisque Xerxès a brûlé Athènes². Chez Diodore aussi, le sacrilège commis par Xerxès sur l'Acropole motive la vindicte accomplie³. Rien n'autorise à révoquer en doute cette indication. Elle est toute naturelle et cadre entièrement avec les circonstances. Perrot, à qui elle semble avoir échappé, suppose que le bâtiment incendié fut la Salle aux cent colonnes⁴, dont il attribue cependant la construction à Darius I^{er}⁵.

Que cette magnifique salle hypostyle, comparable, en grandeur et en splendeur, à celle de Karnak, ait pu être choisie par Alexandre comme l'endroit le mieux approprié à son immense banquet de victoire, l'hypothèse se défend sans peine. Quant au palais détruit par le feu, on doit le chercher ailleurs. L'édifice qui se présente logiquement à l'esprit, de préférence à tout autre, c'est l'admirable kiosque, élevé sur un socle monumental, qui, à droite du majestueux escalier par où les cortèges d'apparat montaient de la plaine à la terrasse⁶, dresse encore, en bordure de celle-ci, vers le milieu de la muraille de soutènement, treize de ses colonnes. Les explorateurs de la contrée attestent à l'envi « l'effet que produisent, debout sur le plateau désert, ces fûts à la fois élancés et puissants, par lesquels s'annonce, de très loin, le site où fut Persépolis »⁷.

De tous les vestiges de la ville royale, ce palais est celui que la pensée associe le plus volontiers à la scène finale du còmos. D'abord, il est signé du nom même de Xerxès⁸. Puis,

1. Hérodote, IV, 79, 3.

2. « ὑποπρήσαι τὸν Ξέρξου τοῦ κατακλέσαντος τὰς Ἀθῆνας οἶκον » (*Alex.*, XXXVIII, 1).

3. « τὸ Ξέρξου ἀσέβημα περὶ τὴν ἀκρόπολιν τῶν Ἀθηναίων μὴ γυνή μετέβη τοῖς κείνοις πύλοισιν » (*Diodore*, XVII, 72, 6).

4. *Hist. de l'Art*, t. V, p. 730.

5. *Ibid.*, p. 729. Même attribution chez Fr. Sarre, *L'Art de la Perse ancienne*, p. 12.

6. Cf. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 680.

7. *Ibid.*, p. 697-698.

8. *Ibid.*, p. 696.

cette construction était une salle du trône, servant aux pompes officielles, aux réceptions d'ambassades, à toutes les cérémonies d'apothéose où le Grand-Roi se montrait « comme exalté au-dessus de l'humanité »¹. Si les fauteurs de l'incendie visaient un double but, venger la Grèce, marquer aux yeux du monde la fin de l'Empire achéménide, l'œuvre expiatoire et symbolique ne se trouvait pleinement réalisée que par la ruine du colossal édifice où s'était affiché l'orgueil du profanateur de l'Hellade. Ajoutons que les pierres, dans l'apadana de Xerxès, « paraissent avoir été fendues profondément par une violente chaleur² », et que c'est là une raison de plus pour fixer en ce point de la terrasse la place où s'abattit la torche d'Alexandre.

L'incendie du palais a été regardé comme l'équivalent de ces édits en écriture araméenne que les Achéménides adressaient à leurs peuples, comme une déclaration signifiée à cent États barbares que le joug perse était anéanti³. On ne peut douter qu'il n'ait retenti en effet dans les imaginations avec la même force que devait le faire, quatre siècles plus tard, au lendemain de la mort de Néron, l'incendie du capitolé⁴. Ce qui prouve cependant que la destruction accomplie par le roi fut, non pas un acte longuement prémédité et combiné, mais une improvisation de la dernière heure, sous un vent de « mania⁵ » dionysiaque⁶, c'est qu'Alexandre, au témoignage de tous, se repentit aussitôt de son égarement et donna l'ordre d'éteindre le feu⁶. Parménion obtenait une satisfaction tardive.

Il n'en restait pas moins qu'aux yeux des Grecs le généralissime de la Ligue corinthienne avait appliqué la loi du talion. C'était pour Callisthène une occasion admirable de

1. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 655 et 663.

2. *Ibid.*, p. 749, d'après Texier et Stolze.

3. Gelzer, *Zeitschr. für Kulturgeschichte*, t. VII, 1899, p. 26; cf. Kaerst, *Gesch. des Hellenismus*, t. I, p. 303, n. 3.

4. C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, t. IV, p. 200.

5. Sens de *μανία*: Perdrizot, *Cultes et mythes du Panthéon*, p. 46 (cf. p. 74).

6. « ὅτι δ' οὖν μετενόησε ταχὺ καὶ κατασβεῖσθαι προσέταξεν, βυολογγέται » (Plutarque, *Alex.*, XXXVIII, 2); « μικρὸν δὲ πάλιν μετανοήσας πάλιστατα ἐκέλευσεν » (Pseudo-Callisthène, II, 17, 19).

peindre l'embrasement du palais de Xerxès comme un gage manifeste de l'ardeur panhellénique du roi¹. Certains indices donnent à croire qu'il n'y manqua pas. Georges Perrot observe que le terme « Persépolis » n'apparaît qu'à l'époque macédonienne², qu'il est impropre pour désigner la capitale achéménide dont l'appellation régulière serait « Persopolis », que, pris dans son sens étymologique, il veut dire « qui détruit les villes ». Donc, « on a joué sur le mot; on l'a formé, contre les règles de la composition, de manière à rappeler à la fois le nom des Perses et la destruction (πέρισις) de la ville par Alexandre, qui faisait songer à cette *Ἰλίου πέρισις* qu'avait chantée l'épopée grecque »³. Quelle est l'origine de ce vocable singulier? « On croit qu'il a été créé par Clitarque⁴ ». Remplaçons Clitarque par Callisthène et nous aurons toutes les chances d'être dans le vrai⁵.

Héroïser l'histoire, couler une fois de plus les exploits du nouvel Achille dans le moule de l'*Iliade*, dresser le vieux château achéménide comme un pendant à la Troie homérique, assimiler l'incendie de l'apadana de Xerxès à celui du palais de Priam, montrer dans ce châtiment infligé par Dionysos une dernière revanche de l'Europe sur l'Asie, c'était là une affabulation entièrement conforme à la mystique de l'Olymthien. Il ne dut pas négliger un canevas si riche et la métamorphose de Pârsa en Persépolis fut, je pense, son chant du cygne.

1. Cf. Kaerst, *Gesch. des Hellenismus*, t. I, p. 404.

2. Sauf l'exception apparente expliquée ci-dessus p. 93, n. 2.

3. *Hist. de l'Art*, t. V, p. 445, n. 1.

4. Perrot, *loc. cit.*

5. Pour désigner la capitale de la satrapie, au début de 330, Arrien emploie l'expression ἐς Πέρσας (III, 18, 10), laquelle, on l'a vu (p. 93, n. 2), transcrit le mot iranien Pârsa. Dans cette partie de son récit, l'historien utilisait donc une source où la ville était mentionnée sous sa forme indigène et officielle. Six ans plus tard, quand il ramène Alexandre dans la « cité royale des Perses » (VI, 30, 1), celle-ci est appelée cette fois Persépolis (VII, 1, 1), d'où il suit que dans l'intervalle la qualification nouvelle avait prévalu.